



COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC et la ville de Coaticook adhèrent au Fonds des municipalités pour la biodiversité

Coaticook, le 25 janvier 2021 – La MRC et la ville de Coaticook sont heureuses d’annoncer leur adhésion au Fonds des municipalités pour la biodiversité (Fonds MB), une initiative de la Société pour la nature et les parcs du Québec (SNAP Québec) et de la Fondation de la faune du Québec.

Avec cet engagement, les deux organisations s’unissent pour poser des gestes concrets pour lutter contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité sur leur territoire.

En adhérant à ce fonds, elles s’engagent à y verser, chaque année, l’équivalent de 1\$ ménage, ce qui équivaut à la somme de 7 815 \$ pour la MRC, laquelle devra être utilisée pour des fins de conservation du territoire ou de protection des espèces. Ce montant sera bonifié de 100%, soit 1\$ pour chaque dollar investi, grâce à la contribution du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.

Pour la Ville de Coaticook, la contribution sera de 5 000 \$ par année pour 3 ans. Le ministère contribuera au même montant que la ville ce qui représentera un montant de 30 000 \$ à la fin de l’entente.

Ces sommes pourront servir à réaliser divers projets de protection, aménagement, transfert de connaissances et sensibilisation, acquisition de connaissances et d’évaluation des résultats fauniques des milieux naturels et ce, d’ici 2027.

Voici quelques exemples de projets qui pourraient ainsi être financés :

- Restauration du marais de la Meder à Coaticook;
- Aménagement de frayères dans les rivières Coaticook, Aux saumons ou Moe;
- Conservation et restauration d’habitats de la tortue des bois des rivières Tomifobia, Hall et Noire;
- Aménagement de friches pour les oiseaux champêtres;
- Installation de panneaux d’interprétation.

Par l’annonce de son adhésion à ce nouveau fonds, la MRC de Coaticook confirme son intérêt à continuer de s’impliquer dans les dossiers en environnement sur son territoire. D’ailleurs, le 19 janvier dernier, la MRC annonçait la mise en place du Fonds Vitalité des milieux de vie, dont un des volets est consacré aux projets en lien avec les changements climatiques. Ces deux fonds

complémentaires viendront assurément stimuler les investissements permettant aux organisations et aux citoyens de mettre de l'avant des projets en ce sens.

« Je suis très fier de l'engagement de la MRC envers la protection des milieux naturels. En adhérant au Fonds des municipalités pour la biodiversité, la MRC agit concrètement pour stimuler la réalisation de projets en conservation, restauration et éducation aux milieux naturels. Nous nous devons d'agir pour la protection de la biodiversité du territoire pour les générations futures. », indique M. Johnny Pizar, président du comité régional sur les milieux naturels et l'environnement à la MRC.

« Le conseil municipal est très fier de pouvoir mettre l'épaule à la roue et de pouvoir faire un peu plus pour l'environnement. Grâce à ce fonds, nous allons réaliser des projets concrets qui auront des effets sur plusieurs années. La Ville de Coaticook est très heureuse de poursuivre ses investissements pour le mieux-être de l'environnement. » souligne de son côté M. Simon Madore, maire de Coaticook.

"Les Villes et les MRC jouent un rôle de premier plan pour mettre en œuvre des solutions concrètes permettant de faire face à la crise de la biodiversité et lutter contre les changements climatiques. En adhérant au Fonds des municipalités pour la biodiversité, elles répondent « présent » pour le futur." déclare Isabelle Bérubé, écologiste et responsable du Fonds des municipalités pour la biodiversité de la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec).

Les organismes ou citoyens qui souhaiteraient bénéficier de ce fonds sont invités à communiquer avec Marie-Claude Bernard, coordonnatrice de l'aménagement au 819 849-7083, poste 234 ou à l'adresse suivante : amenagement@mrcdecoaticook.qc.ca

À propos du Fonds des municipalités pour la biodiversité

Le Fonds MB est destiné aux villes et aux MRC qui souhaitent se donner les moyens de lutter contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité.

Le Fonds des municipalités pour la biodiversité est une initiative de la Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec, réalisée en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec. Appuyé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le Fonds vise notamment la protection des espaces naturels dans les milieux urbanisés.

- 30 -

Source

Nancy Martin, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook
communication@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083, poste 249

Shirley Lavertu, responsable des communications à la ville de Coaticook
s.lavertu@coaticook.ca, 819 849-2721, poste 256.

Information

Marie-Claude Bernard, coordonnatrice de l'aménagement à la MRC de Coaticook
Isabelle Bérubé, responsable du Fonds des municipalités pour la biodiversité de SNAP Québec
438-521-7207

Entrevue

Johnny Pizar, président du comité régional sur les milieux naturels et l'environnement à la MRC
Simon Madore, maire de Coaticook